

BOURGE

Association

édito

sommaire

Édito

Vous avez la parole

- L'actualité d'Hélianthe
- La CSF
- En avant, Scènes
- Fifrelin apothicaire

Annonces

La vie des associations

- Les associations et la santé
- Le TIG, alternative à l'emprisonnement

Du côté de la Maison de la Vie Associative

- Paroles de bénévoles
- Formation des dirigeants associatifs
- Flash asso
- Les ateliers de la vie associative
- Les associations dans l'Ain

Point d'appui

- Réunions d'information sur la Convention Collective du Sport
- Indemnités kilométriques
- Contrat d'avenir

Mots croisés

L'écoute des associations

A quelques jours du premier tour de scrutin pour les élections présidentielles, il est encore temps de s'interroger sur la vision des différents candidats quant au rôle et à la place des associations dans notre pays.

Le 20 janvier dernier, la CPCA, Conférence Permanente des Coordinations Associatives a, devant plus de 800 personnes, invité les candidats issus d'un groupe parlementaire à répondre à deux principales questions :

- Quelle place pour les associations dans le dialogue des pouvoirs publics avec la société civile ?
- Quel mode de soutien aux associations souhaitent-ils promouvoir ?

Quatre se sont déplacés en personne (Marie-George Buffet, Dominique Voynet, Ségolène Royal, François Bayrou, Nicolas Sarkozy étant représenté par Claude Malhuret), ce qui est déjà, en soi, un signe positif de l'intérêt porté à ces questions par les candidats.

Si le principe de renforcement du dialogue avec les pouvoirs publics fait l'unanimité, notamment par une meilleure place faite aux associations au sein du Conseil Economique et Social et des Conseils Economiques et Sociaux Régionaux, les modalités diffèrent :

- l'instauration d'une 6ème République qui reconnaisse tous les engagements, le syndical, le politique et l'associatif, et une loi permettant de créer "à chaque niveau de la vie démocratique, un lieu où la vie associative puisse s'exprimer et être entendue" pour Marie-George Buffet,
- l'invention d'outils pour mieux prendre en compte le pluralisme de la vie associative et la définition du champ du dialogue pour Dominique Voynet,
- la mise en place "d'un nouvel équilibre" entre pouvoirs publics et associations passant par un contrat de mandature pour Ségolène Royal,
- la reconnaissance des deux légitimités Etat/Société Civile pour une démocratie de partenariat pour François Bayrou,
- la création dans chaque administration centrale d'un interlocuteur dédié aux associations et investi d'une réelle autorité pour Nicolas Sarkozy.

En ce qui concerne les modalités de soutien aux associations, chacun entend privilégier les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO).

Marie-George Buffet souhaite, en outre, que le budget de la jeunesse, des sports, de l'éducation populaire et de la vie associative soit porté à 1% du PIB.

Dominique Voynet insiste sur le besoin de prise en compte du fonctionnement et de l'investissement, pour que les associations aient les moyens de conduire des expériences.

Ségolène Royal propose la suppression progressive de la taxe sur les saïres et une reconnaissance de la valeur de l'économie sociale et solidaire.

François Bayrou souhaite que la notion de subvention soit définie par la loi.

Enfin, Nicolas Sarkozy privilégie de favoriser la contribution volontaire des citoyens et des entreprises par de nouvelles déductions fiscales.

L'ensemble des interventions des candidat(e)s est consultable sur le site de la CPCA : www.cPCA.asso.fr

On y trouve aussi les 10 propositions faites par la CPCA aux candidats, et l'on peut ainsi constater que ces candidats n'y ont répondu que partiellement.

A consulter et analyser avant d'aller mettre son bulletin dans l'urne.

Marie Rouxel

Source : Associations Mode d'Emploi N° 87 - Mars 2007



L'ACTUALITÉ D'hélianthe



Hélianthe, Espace Information Energie de l'Ain, participe pleinement à la promotion des économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables. Les actions d'Hélianthe s'inscrivent dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique. Pour cela, Hélianthe met ses compétences à disposition des particuliers, des collectivités, des professionnels et des établissements scolaires.

Hélianthe a la volonté de sensibiliser et d'informer tous ces publics par le biais d'outils de communication comme le bulletin trimestriel d'information "la feuille d'Hélianthe", sa salle de documentation ou par l'organisation de nombreuses manifestations.

Sur l'année 2007, Hélianthe prévoit l'organisation de 12 visites, de conférences, de réunions d'information ciblées, d'expositions ainsi que la participation à 13 foires et salons sur le département. Certaines de ces manifestations donneront lieu à des "semaines de l'énergie".

En 2006, Hélianthe a sensibilisé 10 409 personnes.

Hélianthe, acteur du développement durable, est actif depuis 1985 sur le département de l'Ain.

Pour agir ensemble contre le changement climatique, contactez les conseillers d'Hélianthe,

Espace Information Energie de l'Ain au 04 74 45 16 46

ou par mail à info@helianthe.org

Contact presse : Mélanie MARREC

j 04 74 45 16 46 - m.marrec@helianthe.org

Le logo haute définition est disponible sur simple demande.

LES ACTIVITES d'HÉLIANTHE pour le 2e trimestre 2007

AVRIL 2007

Samedi 14 - dimanche 22 : Participation d'Hélianthe à la foire de Bourg-en-Bresse.

Vendredi 20 - dimanche 22 : Participation d'Hélianthe à Bugey'expo à Belley.

Lundi 23 - samedi 28 : Participation d'Hélianthe à la Semaine de l'énergie de Cessy, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et la Communauté de communes du Pays de Gex.

Mardi 24 : conférence d'Hélianthe sur les énergies.

Jeudi 26 : permanence délocalisée de l'Espace Information Énergie.

Samedi 28 : visite d'une maison équipée de panneaux solaires thermiques pour le chauffage (portes ouvertes pour tous de 10h à 12h).

MAI 2007

Jeudi 10 - samedi 12 : Participation d'Hélianthe à Exposciences à Oyonnax.

Vendredi 25 : Permanence délocalisée de l'Espace Information Énergie à Lélex et à Grilly, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et la Communauté de communes du Pays de Gex.

Samedi 26 : Visite d'une maison bioclimatique équipée de panneaux solaires photovoltaïques et d'une chaudière au bois déchiqueté à Confrançon (portes ouvertes pour tous de 10h à 12h).

JUIN 2007

Jeudi 7 : Visite de l'entreprise Pic Bois Gravures à Brégnier-Cordon équipée d'un système de chauffage au bois, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (portes ouvertes aux professionnels de 9h30 à 12h).

Samedi 16 : Visite de la centrale micro hydraulique de la mairie de Culoz (portes ouvertes pour tous de 10h à 12h).

Samedi 30 : Visite d'une maison équipée de panneaux solaires photovoltaïques à Péron, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et la Communauté de communes du Pays de Gex (portes ouvertes pour tous de 10h à 12h).



COMMUNIQUÉ DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

● **CARREFOURS DE LA CSF** : rencontres mensuelles de petits groupes sur les droits des consommateurs, des locataires, sur des questions relatives à la santé, sur les relations parents-enfants. Espace ouvert à tous dans une ambiance conviviale. Cela vous intéresse ? Alors, renseignez-vous sur les dates de ces rencontres qui se déroulent au siège de l'association ou au Pôle d'Animation et de Services Amédée Mercier à Bourg.

● **CSF-CONSOMMATEURS** : information, conseil, aide à la résolution des litiges. Pour connaître vos droits et obligations (d'usagers et de consommateurs) dans le domaine de la consommation et du logement, renseignez-vous à la CSF. Accueil sur rendez-vous dans nos diverses permanences.

● **ETAT DES LIEUX : EVITEZ LES MAUVAISES SURPRISES** ! à l'entrée comme à la sortie du logement, un état des lieux est nécessaire. Pour mieux connaître vos droits et obligations, la CSF peut vous accompagner lors des états des lieux sur Bourg et son agglomération.

● **POLE AMEDEE MERCIER** : la CSF est présente chaque lundi de 14 h à 15 h 30 au Pôle A. Mercier à Bourg pour informer les familles, les conseiller, les aider dans les divers domaines de la vie quotidienne : logement, éducation, droit des familles, scolarité, problèmes de la vie quotidienne.

● **QUARTIER DES TULIPES** : la CSF est présente chaque jeudi de 14 h à 15 h 30 salle Fleurette (salle de quartier) à Bourg pour informer les familles, les conseiller, les aider dans les domaines de la consommation et du logement

C.S.F (Christian KARPICEK)
15 rue Gabriel Vicaire 01000 BOURG EN BRESSE
j 04 74 22 91 05
Email : udcsf01@wanadoo.fr

en avant, scènes ! c'est reparti !

Les tremplins "En Avant, Scènes !" sont reconduits en 2007 pour la 4ème fois par le "Collectif Cultures Actuelles".

Le "Collectif Cultures Actuelles" est un réseau départemental de plus de 40 associations et structures, ayant pour volonté d'encourager les pratiques artistiques et culturelles des jeunes du département. L'opération "En Avant, Scènes !" permet à ces jeunes de se produire en public, tandis qu'un jury permettra aux 6 groupes les plus avancés de bénéficier d'un accompagnement artistique professionnel et d'un appui à la diffusion sur le département.

Objectifs de l'opération :

- Accompagner et former les jeunes artistes amateurs, les soutenir dans leur démarche de création et dans leur prise d'initiative et de responsabilité par des scènes ouvertes multiples ancrées dans les territoires, et la participation des lauréats à des événements culturels majeurs du département, faire connaître et valoriser les jeunes dans leurs différents types d'expression artistique.
- Faire se rencontrer les jeunes artistes amateurs entre eux (différents âges, styles artistiques, secteurs géographiques, milieux socio-culturels), et faire se rencontrer les jeunes amateurs et les artistes professionnels : transmission de connaissances, ouverture d'esprit, prise de conscience des conditions de travail des artistes, prises de contacts et mise en réseau, etc...

Public concerné :

Ce tremplin s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans résidant dans le département de l'Ain. Les jeunes doivent avoir une démarche de création dans un domaine artistique : la danse, la musique, la vidéo, la mode, l'humour, la magie, l'écriture, le théâtre, le cirque...



Dates et lieux :

L'appel à participation se déroule de Mars à Avril.

Les scènes ouvertes "tremplins" auront lieu en Mai et Juin dans 7 secteurs différents du département de l'Ain :

Bourg en Bresse

Date limite d'inscription : Samedi 14 avril

Date Scène ouverte : Samedi 5 mai
Montluel

Date limite d'inscription : Lundi 16 avril

Date Scène ouverte : Dimanche 6 mai

Arbent

Date limite d'inscription : Lundi 30 avril

Date Scène ouverte : Mercredi 16 mai

Bellegarde

Date limite d'inscription : Mardi 15 mai

Date Scène ouverte : Samedi 2 juin

Thoissey

Date limite d'inscription : Mercredi 9 mai

Date Scène ouverte : Samedi 9 juin

Gex

Date limite d'inscription : Vendredi 1er juin

Date Scène ouverte : Jeudi 21 juin

Montrevel

Date limite d'inscription : Samedi 19 mai

Date Scène ouverte : Samedi 23 juin

CONTACTS

**Mathilde Ménégot
et Baptiste Rollet**

Collectif Cultures actuelles
UD MJC de l'Ain
21 A allée de Challes
01000 Bourg en Bresse
j 04 74 52 18 73
06 07 54 92 84
Fax : 04 74 23 41 36
Email : cca01@wanadoo.fr
baptisterollet@hotmail.fr

fifrelin apothicaire

Quand l'apothicairerie ouvre ses portes aux enfants

L'Office de Tourisme de Bourg en Bresse propose une formule de visite spéciale "Enfants-Familles" le mercredi pendant les vacances scolaires.

Vacances de Pâques : 4 et 11 avril

Cette formule s'adresse tout particulièrement aux enfants de 6 à 12 ans accompagnés de leurs parents.

Pousser la porte d'une ancienne pharmacie (apothicairerie), c'est tout simplement entrer dans un monde à la fois mystérieux et merveilleux :

Si tu as entre 6 et 12 ans, c'est là que l'Office de Tourisme de la ville de Bourg en Bresse te donne rendez-vous. Tu pourras suivre une visite spécialement conçue pour toi, en remplissant le livret-jeu "Fifrelin apothicaire".

Tu seras sûrement étonné de découvrir alambics, boîtes et flacons, et de très nombreux pots de faïence. Un tour d'horizon des noms parfois surprenants te fera voyager au cœur des remèdes d'antan. Plantes de chez nous, ou végétaux exotiques tels que la salsepareille des Schtroumpfs, mais aussi les pierres précieuses ou les substances animales telles que la corne de cerf ! Ainsi te sera contée l'histoire d'un temps révolu où l'art de guérir a parfois cheminé avec la magie et la sorcellerie.

L'apothicairerie de Bourg en Bresse présente un ensemble de 3 pièces dans l'enceinte de l'hôtel-Dieu : le laboratoire, l'arrière-boutique et l'Officine.

Visite guidée le mercredi à 15h sauf indications contraires.

Lieu : 47, boulevard de Brou

Durée de la visite : 1h

Entrée 4 €/ adulte ; 2 €/ enfants 6 à 12 ans

Attention : 10 % de réduction pour cette visite spéciale "Enfants-familles"

Nombre limité : réservation obligatoire dès à présent auprès de l'Office de Tourisme de Bourg en Bresse, 6 avenue Alsace Lorraine - j 04.74.22.49.40

CALENDRIER 2007

4 et 11 avril

11 et 18 juillet

1er et 22 août

Vendredi 26 octobre et mardi 30 octobre

● attention !

La Foire de Printemps de Bourg va ouvrir ses portes dans quelques jours. Attention ! Ce type de manifestation étant considéré comme un lieu destiné à la vente, les consommateurs ne bénéficient pas du délai de rétractation de 7 jours appliqué en matière de démarchage. Acheter, oui, mais en connaissant parfaitement les conditions de son engagement ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le siège de l'association.

ORGECO
Mme Gandonnière
5 rue St Antoine
01000 Bourg-en-Bresse
j 04 74 22 58 40

● marathon

Viriat Marathon organise le 15ème marathon des entreprises et associations, effectué par équipes de 6 concurrents, le samedi 9 juin 2007 au Parc des Sports Les Baisses à Viriat.

Viriat Marathon
Pierre Fa vier
460 rue de la Graz
01440 Viriat
j 04 74 23 68 00
Email :
viriatmarathon@hotmail.com.
Site :
www.viriatmarathon.com

● tapuscrit

La SPEPA, Société des Poètes et Ecrivains des Pays de l'Ain, propose son 2ème Prix du Tapuscrit. Date limite d'envoi : 1er octobre 2007. Le lauréat sera édité à compte d'éditeur. Forme littéraire : le roman. Thème libre. Règlement complet auprès de la SPEPA ou sur le forum : <http://ecriretlire.forumculture.net>

SPEPA
En Vallières
01370 Cuisiat
j 04 74 70 81 80
Email : spepa01@yahoo.fr

● visites

A l'approche de l'été, les beaux jours nous donnent envie d'évasion; mais beaucoup de personnes hospitalisées n'ont pas cette chance; elles attendent des visites et n'ont qu'une envie... parler, ou tout simplement profiter d'une présence. Vous cherchez une occupation, vous souhaitez vous rendre utile... Contactez-nous ou venez nous voir lors de nos réunions des lundis 14 mai à 18 h et 11 juin à 18h à l'Hôtel Dieu. Donner un peu de son temps, c'est apporter de la chaleur dans le coeur des personnes seules.

Visite des malades en
Etablissements Hospitaliers,
Maison de la Vie Associative
2 bd Irène Joliot Curie
01006 Bourg-en-Bresse cedex

● santé

L'assemblée générale de Pèse-Plume 01 a été l'occasion de fêter les 5 ans de l'association et d'annoncer la mise en place du site internet "www.pese-plume01.fr". Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui nous aident à faire fonctionner notre association. Nous mettons en place un atelier gratuit tout public sur l'expression primitive où notre intervenante, Fabienne Nau, psycho-pédagogue, nous accueillera le 25 avril de 18h30 à 20h à l'UFCV. Nos prochaines réunions auront lieu le 18 avril sur le thème "alimentation et pathologies" et le 21 mai sur le thème "chirurgie plastico-abdominale et réduction mammaire", à l'Hôtel Dieu. Nous faisons de votre santé, de notre santé, une priorité. Vous n'êtes pas seul.

Pèse-Plume 01
Maison de la Vie Associative
2 bd Irène Joliot Curie
01006 Bourg-en-Bresse cedex
j 06 87 19 12 17

Bientôt l'été !

le service UFOVAL Vacances Pour Tous 01 propose pour les vacances d'été des séjours pour les enfants et les adolescents

► **CHAIX Maternelle 4/5 ans** : S'occuper des poneys et de l'âne, visiter la ferme pour découvrir les animaux. Jeux de plein air : piscine privative surveillée, jeux d'eau, jeux de ballons et d'éveil. Sorties pique-nique, activités.

► **CHAIX 6/12 ans** : Jouer dans la piscine, s'amuser sur le circuit bicross, partir 2 jours en camping, s'initier à l'escalade. Activités sportives : badminton, ping-pong, handball, water polo, football...

► **JEAN MACE 6/12 ans** : Sauter sur la trampoline, construire une cabane, jouer au ping-pong ou au tennis, faire du roller, slalomer en vélocross, soigner les animaux. Réalisation de terrariums et aquariums.

► **GIRON 8/11 ans et 12/17 ans** : Jura Nature, Théâtre, Danse du monde, X-Treme ou Total Sport... Tu as le choix. Activités communes : orientation, volley, affûts, baignade, activités de pleine nature...

► **SAUSSET LES PINS 6/13 ans** : Découverte du littoral marin par la pêche, les aquariums, les alguiers, mais aussi lors des baignades surveillées. Des séances d'initiation à la voile sur « optimist », sortie en mer sur un grand voilier à deux mâts et une sortie sur un catamaran à moteur seront aussi organisées.

► **ST TROPEZ 7/13 ans** : Observation sous-marine aux abords du Conservatoire, pêche à pied et pêche à la ligne. Mais aussi activités d'expression manuelle, voile, initiation au golf, au tennis et à l'escalade. Découvertes des villes environnantes et randonnées...

► **LA GRANDE VADROUILLE 12/16 ans** : Déplacement du groupe en VTT et Roulotte à travers la Dombes et le Revermont, et présentation de spectacles de rue dans les villages étapes. Balades, baignade, jeux d'eau, catamaran, kayak, jeux sportifs et veillées.

► **CORSE 15/17 ans** : Au programme : Accrobranche, kayak de mer près de la plage d'argent, canyoning sur les anciens glaciers de Bocognano, jeux de plage...

► **CARCANS 14/17 ans** : Séjour dynamique et tonique pour profiter des sports, de l'eau et de la plage. catamaran, planche à voile, VTT, body board, tennis, tournois de beach volley, pétanque.... Sans oublier visite au parc Aqualand et à la dune du Pilat.

Notre brochure été 2007 vient de sortir demandez-la...

Pour tout renseignement complémentaire ou inscription :

Contactez Audrey.

j 04 74 23 80 20

Mail : www.fol01.com

UFOVAL - Vacances Pour Tous 01

42, rue Charles Robin - 01006 Bourg-en-Bresse

Fax : 04 74 45 25 18

"Paroles de Bénévoles"

Nous vous rappelons que l'exposition présentant 40 portraits de bénévoles bressans est toujours visible, et ce jusqu'au 30 juin 2007 à l'Antenne de la Région Rhône-Alpes, 1 avenue Jean-Marie Verne à Bourg.

Une version réduite sera visible dans les vitrines des magasins membres de l'association "Bourg-en-Sourire" d'ici quelques semaines.

Vous pouvez aussi en faire une "visite virtuelle" sur le site de l'AGLCA : www.aglca.asso.fr

Ces expositions sont disponibles pour illustrer vos manifestations. Renseignez-vous.

Tony Bureau j 04 74 23 29 43

Formations des dirigeants associatifs proposées par l'AGLCA

Responsabilité de l'association et de ses dirigeants : 19/04/07

L'association employeur : 26/04/07 et 10/05/07

Mobiliser les bénévoles : 2/05/07

Ces stages ont lieu à la Maison de la Vie Associative de Bourg-en-Bresse de 20h à 22h30

Communiquer, faire connaître son association : 20 et 27/04/07 à Reyrioux

Participation aux frais : 10 € la séance par association (limité à 2 personnes par association), gratuit pour les adhérents à l'AGLCA.

Renseignements et inscriptions :

Marie Rouxel ou Tony Bureau j 04 74 23 29 43

Flash Asso

Depuis janvier 2007, les associations répertoriées sur le site internet de l'AGLCA et ayant fourni une adresse email peuvent être tenues directement informées des appels à projets, manifestations, nouveautés associatives, etc... grâce à un supplément informatique du Bourg Associations "Flash Asso".

Si vous souhaitez en être destinataire, n'oubliez pas de mettre à jour les données concernant votre association en contactant

Tony Bureau ou Mina ElAouni au 04 74 23 29 43 ou tony.bureau@aglca.asso.fr

Les ateliers de la vie associative

Afin de soutenir le développement et accompagner les évolutions de la vie associative, l'AGLCA et ses partenaires (Conseil Régional, DDJS, ADDIM, APSEC, CDOS, CEUBA, FOL01) mènent une étude sur la création d'un Pôle Ressource à la Vie Associative sur le département de l'Ain.

Pour identifier les besoins des associations sur le territoire de Bourg en Bresse, une rencontre est organisée à l'antenne régionale le 24 avril à 18h, dans le cadre des "ateliers de la vie associative" organisés par l'antenne de la région Rhône-Alpes, pour faire le point sur les offres et dispositifs existants en matière d'appui et de formation, échanger sur les manques et besoins éventuels, ainsi que sur les possibilités de mise en œuvre.

Inscription pour l'atelier du 24 avril auprès de l'Antenne de l'Ain de la Région Rhône-Alpes, Fabienne Saint-Arnoult

j 0810 251 800

1 avenue Jean-Marie Verne

01000 Bourg en Bresse

Informations et contact "Etude Pôle Ressource" :

Delphine Courty - AGLCA - j 04 74 23 29 43

Fax : 04 74 23 65 26

mail : delphine.courty@aglca.asso.fr

Les associations dans l'Ain

Le 8 mars dernier se tenait à la salle des Fêtes de Bourg-en-Bresse, le "Forum du bénévolat", à l'initiative du Centre du Bénévolat des Pays de l'Ain, d'EPI et du CEUBA. A cette occasion, Cécile Bazin du Cerphi, Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie, présentait un panorama de la vie associative dans l'Ain et les premiers résultats de l'enquête auprès des dirigeants associatifs de l'Ain.

Ce sont en moyenne 500 associations qui se créent tous les ans dans l'Ain depuis 10 ans, avec une année record en 2002/2003 où on a enregistré 585 créations.

La Préfecture enregistre 60,7 % des créations, le reste se répartissant comme suit :

Sous-Préfecture de Belley : 15,9 %

Sous-Préfecture de Nantua : 12,4 %

Sous-Préfecture de Gex : 11,1 %

Répartition par secteurs d'activités

Loisirs : 23,4 %

Culture : 17,6 %

Sports : 14,8 %

Social : 13,9 %

Environnement : 2,9 %

Autres objets : 27,3 %

Dans l'Ain, 1 salarié sur 10 est employé dans une association. Fin 2005, on enregistrait au régime général 1 368 associations employeurs

employant 14 042 salariés, 52,5 % des "entreprises associatives" salariaient moins de 3 personnes. C'est le secteur sportif qui est le premier employeur (23,9 % des associations employeurs) mais il ne représente que 5 % des salariés.

Le secteur social représente 17 % des associations employeurs mais 50 % des salariés. 4 % des associations employeurs interviennent dans le domaine de la santé et elles salarient à elles seules 15,3 % des salariés.

On enregistre une augmentation de 17 % du nombre d'associations employeurs entre 1999 et 2005.

Enfin, par comparaison avec les chiffres nationaux, le CERPHI évalue le nombre d'associations vivantes dans l'Ain dans une fourchette de **8 200 à 9 000 associations.**

Le nombre de bénévoles réguliers se situerait entre 40 000 et 45 000 personnes auxquelles il faudrait ajouter 60 000 bénévoles occasionnels.

Vous pouvez consulter l'ensemble des résultats sur le site du Centre du Bénévolat :

<http://www.benevolat01.org>

et sur celui de l'AGLCA :

<http://www.aglca.asso.fr>

Réunions d'information sur la Convention Collective du Sport

La Convention Collective Nationale du Sport est applicable depuis le 25 novembre 2006 à toutes les associations sportives employeurs.

A titre indicatif, elle concerne les organismes ayant un code NAF 926A ou 926C.

Pour vous aider à préparer ce délicat passage, le Comité Départemental Olympique et Sportif et Ain Profession Sport et Culture organisent des réunions d'information

- ▶ le 27 avril à Belley
- ▶ le 4 mai à Montluel
- ▶ le 11 mai à Ambérieu en Bugey
- ▶ le 18 mai à Bellegarde
- ▶ le 25 mai à Bourg

Renseignements et inscriptions auprès de :
Ain Profession Sport et Culture
13 rue du 23ème RI
01000 Bourg en Bresse
j 04 74 22 50 57
Email : ain-profession-sport@wanadoo.fr

Barème fiscal de remboursement des frais kilométriques acceptés par les services fiscaux (jusqu'à 5000km) pour 2007

3 CV et moins	0,371 €	8 CV	0,568 €
4 CV	0,447 €	9 CV	0,582 €
5 CV	0,492 €	10 CV	0,613 €
6 CV	0,514 €	11 CV	0,625 €
7 CV	0,538 €	12 CV	0,657 €
13 CV et plus	0,668 €		
2 roues (jusqu'à 2000km) - 50cm3	0,244 €		
2 roues (jusqu'à 3000km)			
1 ou 2 CV	0,305 €		
3 à 5CV	0,362 €		
Plus de 5CV	0,469 €		

Les bénévoles d'associations relevant de l'article 200 du CGI (intérêt général), peuvent renoncer au remboursement de leurs frais de déplacement par un abandon de créance et effectuer ainsi un don à l'association. Ce don est déductible à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. (75 % pour les associations d'aide aux personnes en difficulté). Le barème applicable est dans ce cas de 0,279 € du kilomètre pour les voitures et de 0,107 € pour les deux roues.

Contrat d'avenir

Depuis la loi du 21/12/2006, l'aide de l'Etat n'est plus dégressive pour les personnes de plus de 50 ans embauchées dans le cadre d'un contrat d'avenir, si elles étaient auparavant allocataires de l'ASS avec des droits ouverts depuis plus de 2 ans à la date de la signature du contrat. Art L322-4-12 II

CONTACT :

AGLCA
Maison de la Vie Associative
2, bd Irène Joliot Curie
01006 BOURG EN BRESSE cedex

TÉL : 04 74 23 29 43
FAX : 04 74 23 65 26
E-Mail : aglca@aglca.asso.fr
Site : www.aglca.asso.fr

BOURG

N° 66 - Avril 2007
ISSN 1 152-8931

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Paul GODEAU

RÉDACTION :
Marie ROUXEL
Bruno HÉRAIL
Marie Pierre BERUT

MAQUETTE : Gisèle PONCEBLANC

REPROGRAPHIE :
aglca
Maison de la Vie Associative
2, bd Irène Joliot Curie
01006 BOURG EN BRESSE cedex

... mots croisés ... mots croisés ... mots croisés ... mots croisés ...

les anciens...

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
I	F	R	A	T	E	R	N	I	T	E
II	R	E	N	O	I	O	N	R		
III	A	S	S	U	R	A	N	C	E	S
IV	G	O	R	I	S	A	M	E		
V	I	L	E	T	S	C	R	O	S	
VI	L	U	X	E	M	A	N	N		
VII	I	E	S	C	A	L	A	D	E	
VIII	T	E	C	O	I	E	E	T		
IX	E	T	R	E	N	N	E	S	N	
X	S	C	E	N	E	S	O	D	A	

et les nouveaux...

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I			■						
II									■
III					■				
IV		■				■			
V							■		
VI	■			■				■	
VII									■
VIII					■				
IX			■					■	
X									■

HORIZONTALEMENT

- I - Point cardinal - Armée
- II - Innovation
- III - Semence - Bagnole
- IV - Fin de combat - Déchiffrée
Pour fermer hermétiquement
- V - Calotte
C'est l'époque où elle monte
- VI - Petit fleuve du Nord - Coordination
Personnel
- VII - Accessoire ou asociale
- VIII - Greffe - Des coups
- IX - Issue - Milieu de journée
- X - Débris de verre
Devant les lettres

VERTICALEMENT

- 1 - Ce qu'on attend des bénévoles et des militants
- 2 - Paru - Charge animale
- 3 - Occit - Graissés en parlant de skis
- 4 - L'associatif a eu du succès le 1er avril
- 5 - Peut être de soirée - Un peu de modestie
- 6 - Soleil égyptien
Machine, outil... parbis nucléaire
- 7 - En dehors des lignes - Il y en avait plus de 40 sous le marché couvert
- 8 - Profitable - Vous connaissez bien celle de 1901
- 9 - Habitant d'Amérique du Sud
- 10 - Station balnéaire du Morbihan
On le lance dans la tempête

Mots croisés ... Mots croisés ... Mots croisés ... Mots croisés ...